
MESURE REQUISE

Nouvelle répartition des produits d'immunoglobulines intraveineuses

Lettre aux clients 2025-04

Le 4 février 2025

Bonjour,

La présente a pour but de vous informer de changements à venir concernant la répartition des produits d'immunoglobulines intraveineuses (IgIV). Comme nous vous l'avons indiqué dans une lettre aux clients précédente, la gestion des produits d'IgIV est dynamique et continue. Aussi, bien que nous nous efforcions de limiter l'ampleur des changements dans la répartition des produits ainsi que les répercussions que cela pourrait avoir, vous devriez vous attendre à ce que cette répartition change de temps en temps. Pour vous aider dans la gestion de votre approvisionnement en IgIV, nous nous engageons à vous faire part de toute nouvelle information en temps et en heure.

Le tableau 1 ci-dessous illustre les prévisions actuelles et à venir de la répartition des IgIV à l'échelle nationale. Nous vous envoyons régulièrement des rapports faisant état de la proportion d'IgIV utilisées pour chaque spécialité dans votre établissement ainsi que les objectifs à atteindre afin que vous puissiez surveiller votre utilisation pour chaque spécialité et prendre des mesures appropriées, le cas échéant.

Tableau 1 : Nouvelle répartition des produits d'IgIV

Spécialité	Répartition prévue 1 ^{er} janv. 2025 – 31 mars 2025	Répartition prévue 1 ^{er} avr. 2025 – 31 mars 2026
Gammagard	17 %	15 %
Gamunex / IGIvnex	51 %	57 %
Privigen	31 %	28 %
Octagam	1 %	0 %

Veuillez noter que des réserves suffisantes d'IgIV seront maintenues pendant toute la durée de l'ajustement des réserves en fonction de la nouvelle répartition. Nous vous sommes sincèrement reconnaissants pour votre soutien pendant cette période.

Veuillez transmettre cette lettre aux professionnels de la santé de votre hôpital à qui elle pourrait être utile.

Cette lettre peut être consultée sur notre site Web, au www.sang.ca, dans la section Hôpitaux. Si vous souhaitez l'obtenir dans un autre format ou si vous avez des questions, n'hésitez pas à vous adresser à votre agente ou agent de liaison.

Cordialement,

D^r Sylvain Grenier
Directeur du Programme de protéines plasmatiques
et de produits connexes